



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE WANDIGNIES-HAMAGE COMPTE-RENDU REUNION DU 17/09/2013

PRESENTS :

Françoise ANGILLIS, Annelise BAILLEUL, Roch CANDAT, Magdalena CARON, Charlotte DEBERSEE , Marilyne DEPRET, Delphine DEZETANT, Mélanie HORENT, Florence KRZYKAWSKI, Claire LEROY, Christophe MOUTIEZ, Isabelle MOUTIEZ, Alexandra NACHIN, Véronique NOWAK, Denis PELUFFE, Christophe PLACE, Sandrine PROTOKOWICZ.

ABSENTS/EXCUSES :

Aurore BAERT, Christophe BONTE, Ludivine BOUMSELL, Charlotte BRASSART, Émilie BURIEZ, Eric DELPLACE, Grégory DELASSUS, Séverine HOUZE, Sandrine HUCHETTE, Valérie LE BAIL, Agnès LEFEVRE, Karine MOLINIEZ, Yann REYSS, Laurence TAILLE, Jean-François WARTELE.

THEMES ABORDES

1. Présentation du nouveau bureau
2. Pré-planning 2012/2013
3. Organisation de l'action pomponettes
4. Halloween
5. Belote/Bourse aux jouets
6. Divers
7. Election des parents d'élèves

1. Présentation du nouveau bureau

L'AG de la semaine dernière a permis d'élire le nouveau bureau pour l'année scolaire 2013/2014.

Le nouveau bureau se compose de :

Trésorier : Marilyne DEPRET

Vice-trésorier : Françoise ANGILLIS

Secrétaire : Christophe MOUTIEZ

Vice-secrétaire : Alexandra NACHIN

Vice-président : Denis PELUFFE

Présidente : Delphine DEZETANT

Delphine rappelle que nous sommes une association composée de parents bénévoles qui oeuvre pour le bien-être des enfants scolarisés à Wandignies-Hamage.

Nous nous réunissons plusieurs fois par an et organisons des actions de 2 types:

- directement pour les enfants: goûter de Noël ou goûter crêpes
- pour récolter des fonds (bourse aux jouets, ventes, tombolas, loto, ...)

Nous avons élu un bureau lors de notre dernière AGO : ce sont des membres qui prennent en charge certaines fonctions, ce qui permet le bon fonctionnement de l'association.

Delphine rappelle cependant que **toute personne qui participe et intègre l'association, membre ou non, joue un rôle à part entière dans les actions et bien entendu dans les décisions.**

2. Pré-planning 2012/2013

- Octobre :

- **Vente de pomponettes**- samedi 26/10/2013 - à discuter juste après
- **Halloween**- mercredi 30/10/2013 - à discuter juste après

- **Novembre :**

→ Week-end du samedi 16 et dimanche 17 novembre :

* **spectacle de magie** (samedi après-midi) : à discuter juste après

* **belote** (samedi soir)

* **bourse aux jouets** (dimanche matin)

- **Décembre :**

→ **Vente de calendriers avec la photo des enfants :**

Demande d'autorisation de prise de photos à distribuer. Il est proposé de demander également une adresse mail aux parents afin de communiquer avec eux par ce biais-là.

→ **Vente de sapins de Noël :**

Il est décidé de reconduire l'opération. Suite aux problèmes de l'an dernier avec les fournisseurs, Alexandra contacte ceux-ci au plus tôt pour avoir les prix et disponibilités.

→ **Spectacle de Noël et goûter:** date à définir

Delphine a vu que des aides du conseil général pouvaient, cette année à nouveau, être données pour certains spectacles agréés comme il y a 2 ans. Le choix du spectacle reste à définir.

→ **Le cadeau fait aux enfants :** l'an dernier nous avons acheté des livres via le site « lire c'est partir ». Le coût était d'environ 0,90€ par enfant. Après discussion, la plupart des membres présents souhaiterait un autre cadeau pour cette année, toute idée est la bienvenue → On en rediscute à la prochaine réunion.

→ **Marché de Noël inter-associatif :** samedi 14/12/2013

- **Février :**

→ **Mardi gras :** mardi 18 février 2014

Il est validé avec Mme LEROY la reconduction du fonctionnement de l'an dernier, à savoir : les crêpes du goûter seront confectionnées par les enfants et cuites par l'APE et celles vendues seront faites par les membres de l'APE.

- **Mars :**

→ **Loto familial et loto des enfants** : week-end du 15 et 16 mars 2014

Delphine rappelle que l'an dernier il y a eu un manque d'encadrants pour le loto familial du dimanche et que sans les enfants de Denis n'ont n'aurions pu le maintenir, car nous nous sommes retrouvés à 6 membres de l'APE pour 200 personnes. Désormais elle annulera tout évènement dès lors que le nombre d'encadrant sera insuffisant.

- **Mai :**

→ **Fête des Mères** : (25 mai 2014)

Traditionnelle vente de roses.

- **Juin :**

→ **Fête des Pères (15 juin 2014):**

L'an dernier nous avons tenté une après-midi d'ateliers créatifs pour confectionner le cadeau de la fête des pères. Devant le manque d'encadrants l'idée a été abandonnée. Quelle idée pour cette année ?

→ **Fête de l'école :**

Le samedi 14/06 la salle des fêtes étant à priori réservée la fête de l'école se déroulerait le samedi 28 juin. Cela reste encore à confirmer.

POUR LA BONNE ORGANISATION DES ACTIONS :

Cette année nous avons déjà quasiment toutes les dates de nos actions du fait de la réservation des salles qui a été anticipée.

Très prochainement Delphine fera circuler un planning pour chaque action afin de s'y inscrire au plus tôt.

Delphine a réalisé des fiches récapitulant ce qu'il faut faire pour chaque action et souhaite mettre en place un système de groupe de travail par action.

3. Pomponettes

L'an dernier du fait du passage de la TVA à 7% il y avait eu une petite augmentation du prix d'achat des pomponettes : 2,05€ pièce.

L'an dernier nos tarifs étaient de 5€ l'unité et 13€ les 3.

On décide de reconduire ces tarifs. La distribution des pomponettes se fera le samedi 26 octobre de 14h à 15h.

Delphine prépare le bon de commande pour le 20 septembre pour une diffusion dans le journal communal d'octobre. On y ajoute un numéro de téléphone pour pouvoir joindre les personnes n'étant pas venues récupérer leur commande.

Distribution des bons de commande à l'école le lundi 7/10, retour des bons demandé pour le 15/10. Prise en compte des commandes jusqu'au vendredi 18/10 pour passer commande au fournisseur le samedi 19/10.

Reste à savoir :

- ➔ qui peut aller chercher les fleurs le samedi 26/10 au matin ?
- ➔ qui peut assurer la distribution le samedi après-midi ?
- ➔ faire un mail à la mairie pour demander l'autorisation de se mettre sous le préau de l'école en cas de pluie.

Comme l'année dernière nous décidons de ne pas distribuer cette année de tract dans les boîtes aux lettres.

4. Halloween

Après avoir sondé les membres présents, 7-8 personnes seraient présentes pour encadrer ce jour-là. Il est donc décidé de reconduire cette action qui avait été mise en place pour la première fois l'an dernier. Ce sera le mercredi 30 octobre 2013 après-midi. Delphine s'occupe de faire paraître la pub dans le journal communal d'octobre (à donner en mairie pour le 20/09). Une distribution d'intention de participation sera faite à l'école (pour avoir une estimation du nombre de participants).

Il y aura comme l'an dernier une vente de crêpes (0,50€ la crêpe, 4€ les 10) et de soupe de potiron (2,50€ pour 1,5l).

Déroulement de l'après-midi :

13h45 : rdv à l'école maternelle pour un défilé costumé jusqu'à la salle des fêtes

De 14h15 à 16h30 : jeux payants et ateliers gratuits à la salle des fêtes + crêpes et soupe à récupérer

Jeux payants: pêche aux canards, chamboule tout, anneaux, tour de france

Système de tickets comme à la kermesse : Quel tarif ? (kermesse : 1 T = 1 € ; 6 T = 5 € ; 15T = 10 €)

Maquillage : Quel tarif ? 2 € ?

Idées maquillage facile : sorcière verte, squelette, vampire, citrouille, fantôme ...

Acheter le maquillage + pinceaux - voir ce qu'il reste de l'année dernière

Ateliers - Idées :

Coloriage halloween - isabelle - prévoir des crayons

Araignée en assiette carton

Masque citrouille en assiette cartonnée

Apparition magique peinture

Toute idée est la bienvenue, (peinture à éviter car temps de séchage).

Nous décidons également d'offrir un sachet de bonbons à chaque enfant.

Encadrement :

- 1 encadrant par jeu
- 2 encadrants par atelier + stand maquillage
- 1 personne au stand lot
- 2 personnes au bar

Il faudra également des personnes pour faire des crêpes et pour faire la soupe au potiron.

5. Week-end belote/Bourse aux jouets

Il a été proposé à Delphine d'organiser un spectacle de magie, par Magic Fabian (que nous avons fait venir pour le spectacle de Noël des enfants l'an dernier) le samedi après-midi avant la belote.

Nous votons pour à la majorité.

De la publicité sera faite dans le journal communal de novembre et d'ores-et-déjà nous prévoyons la distribution de tracts en boîtes aux lettres et à la fête du poireau.

Le spectacle aura lieu de 15h à 17h. Il coûtera 500€. Les tarifs appliqués seront : 7€ par adulte et 3€ par enfant.

5. Divers

1- Concernant nos dons à l'école.

Nous avons décidé l'année dernière de financer des projets concernant l'école et non plus de donner uniquement de l'argent afin de pouvoir « maîtriser » l'utilisation de cet argent.

Cependant, un problème a vu le jour : la somme que nous donnions habituellement n'est plus. Une partie de cette somme était utilisée pour l'achat de matériel (déco pour le théâtre, livres sur des thèmes abordés en découverte du monde, actualisation des manuels d'écoles ...)

Le TBI n'ayant pas encore été acheté, il y a 2500 € à donner à l'école.

Afin de redonner une marge de manœuvre dans les achats de l'école, je propose de faire un don de 2500 € à l'école pour clôturer l'année. Ainsi nous partirions plutôt sur une répartition équitable de l'argent que nous donnons, adapté aux besoins de l'école.

Il sera toutefois demandé à la directrice Mme Leroy de nous faire un récapitulatif des dépenses liées à ce don, car les discussions menées sur le sujet l'année dernière ont montré que les membres de l'ape avaient besoin de savoir à quoi servait l'argent.

Pour l'année à venir :

- Il est proposé d'allouer la somme de 2500 € pour l'achat du TBI pour les cm1-cm2.
- De financer les besoins de l'école lorsque ceux-ci sont clairement établis
- D'envisager un cadeau pour les enfants en fin d'année
- De faire un don en fin d'année adapté aux finances restantes et permettant à l'école d'attaquer l'année suivante sereinement

Mme Leroy souhaite mettre en place un **projet sécurité routière à l'école** et demande à l'APE de financer ce projet. Le coût serait de 80€ par demi-journée, soit 160€ pour faire 2 demi-journées (1 pour les grandes sections-CP-CE1 et l'autre pour les CE2-CM1-CM2). Les membres présents acceptent de financer ce projet.

Mme Leroy sollicite également notre **aide pour financer l'USEP**. Le coût est de 5€ par enfant (coût des bus notamment). L'an dernier une participation de 2€ par enfant avait été demandée aux parents. Il est décidé de reconduire ce fonctionnement et de financer les 3€ restant par enfant (actuellement il y a 131 enfants inscrits à l'école de Wandignies).

2- **Création d'un blog** : <http://parents-wh.webnode.fr> - regroupe toutes les infos concernant l'école et les parents : ape, conseil d'école et vie scolaire (cantine, garderie, rythmes scolaires, ...)

3- **Reprise du petit journal** : Christophe Place se propose.

6. Election des parents d'élèves

Etant en relation avec de nombreux parents, l'APE a l'habitude de faire le 1^{er} lien pour l'organisation des élections des parents au conseil d'école.

RAPPEL - Ministère de l'éducation.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Quel est le rôle d'un délégué de parents?

- Les délégués de parents d'élèves (DPE) sont la représentation officielle des parents d'élèves dans la vie scolaire via leur participation aux conseils d'école. Ils sont là pour transmettre vos demandes ou remarques à la mairie et à l'école.
- Les DPE peuvent aussi servir de modérateurs (à la demande des parents ou de l'école) en cas de problèmes personnels.
- Dans une année scolaire, il y a trois conseils d'école.
- Avant chaque conseil, les DPE se réunissent afin d'établir la liste des questions des parents à transmettre pour l'ordre du jour.
- Le DPE est acteur à part entière dans la vie de l'école, il est la voix des parents pour le bien être de l'enfant.

Le dépôt de la liste devant être fait avant le lundi 30/9, un appel à candidats a été fait.

La mise sous pli se fera le mardi 1^{er} octobre (Delphine, Magdalena, Françoise, Denis, Isabelle).

Bulletin de vote et enveloppes remis aux élèves au + tard le vendredi 04/10

L'élection aura lieu le vendredi 11 octobre, de 13h à 17h dans un des dortoirs de la maternelle.

Pour tenir la permanence du bureau de vote, il est rappelé qu'il faut des volontaires. Denis et Christophe Moutiez seront présents dès 13h.